



La feuille de vigne

La gazette cocumontaise - n° 12 www.cocumont-aquitaine.fr



Juillet 2012

L'édito

Bientôt « VGA 3 ! »

Ce devrait être effectif au 1^{er} janvier 2013 : l'adhésion de Montpouillan à Val de Garonne Agglomération portera à 43 le nombre des communes membres de la Communauté et 61161 le nombre de ses habitants.

Avec cette arrivée, le périmètre de « Val de Garonne Agglomération 3 » ne devrait plus évoluer, du moins à court ou moyen terme.

Place désormais à l'ouverture d'un autre grand chantier: **le projet territorial de VGA.**

Une idée maintes fois évoquée par les élus, maintes fois différée tant que le périmètre territorial n'était pas achevé.

Fin juin, le Bureau communautaire de VGA a acté le lancement de l'étude pour l'adoption d'un projet territorial qui devrait être validé début 2013.

Mais pourquoi se doter d'un projet territorial ?

* La dimension prise aujourd'hui par l'Agglomération impose à tous **la planification des actions :**

Quelle stratégie de développement pour le territoire ? Quels objectifs à atteindre ? Quelles priorités ? ... le tout pour donner du sens à l'action publique

* La nécessaire prise en compte **des contraintes budgétaires** impose de hiérarchiser les actions dans un souci de prévision budgétaire et fiscale.

* Il faut se donner les moyens de la réalité d'**une concurrence des territoires** : privilégier notamment le soutien aux filières économiques, la formation des jeunes en lien avec les besoins des entreprises locales, l'offre d'un cadre de vie alliant qualité et diversité des services, le soutien à une agriculture respectueuse de l'environnement...

L'avenir de nos communes rurales ou urbaines est aujourd'hui étroitement lié à l'émergence d'une vraie politique de développement territorial où les solidarités et la prise en compte de l'intérêt du territoire devront prendre le pas sur les égoïsmes locaux. De quoi alimenter bien des débats dans les Conseils communautaires à venir...

Dans ce contexte trop souvent concurrentiel, les élus cocumontais s'attacheront à faire reconnaître le rôle et la place de notre commune « pôle-relais ».

Bonne lecture et bonnes vacances à tous !

Le Maire,

Et pour ceux qui ne partent pas en vacances ?

Depuis le 1^{er} janvier 2011 et la prise de la compétence Enfance par VGA, tout jeune (de 3 à 11 ans) résidant sur le territoire a accès à tous les centres d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de la communauté et ce pour un tarif unique.

Qu'ils soient à Meilhan, Ste Bazeille, Marmande, Le Mas, Tonneins ou Fauillet, tous les ALSH partagent un projet éducatif commun et tendent à développer les notions d'autonomie, de responsabilisation, de citoyenneté et d'accès à la culture pour tous. Lieu de rencontre et de vivre ensemble, chaque ALSH a néanmoins élaboré son propre projet pédagogique . Pour tout savoir de l'activité des ALSH de la communauté, contacter le 05.53.64.40.46.

A savoir : à 8h45, un bus affrété par VGA passe à l'école de Cocumont pour porter les enfants au centre de Meilhan sur Garonne.

Pour calculer son Quotient familial, prendre 1/12 du revenu brut annuel, y ajouter le montant des prestations familiales mensuelles et diviser le tout par le nombre de parts du foyer.

TARIFS : Communauté d'Agglomération Val de Garonne					
		Journée avec repas	Journée sans repas	Demi-journée avec repas	demi-journée sans repas
Régime général sécurité sociale	Qf 0<300	3.20	1.30	5.40	3.20
	Qf 301<700	3.50	1.30	5.40	3.20
	Qf 701<900	5.70	3.50	5.40	3.20
	Qf 901<1400	7.20	5.00	5.70	3.50
	Qf > 1400	8.00	5.80	6.50	4.30
Régime Agricole M.S.A	< 657	3.50	1.30	3.50	1.30
	> 657	7.20	5.00	5.70	3.50

Séance ordinaire du vendredi 30 mars 2012

- * Présentation du budget primitif 2012
- * Taux d'imposition communaux : à l'unanimité, il est décidé de ne pas modifier les taux.
- * Vote du budget primitif 2012 : adopté à l'unanimité.
- * Personnel communal : l'I. A. T. (Indemnité d'Administration et de Technicité) est instaurée, avec 11 voix pour ; MM. BEAUJARDIN, LAGAÜZERE et CAMPES ne participant pas aux débats et aux votes.
- * Emploi : recrutement de personnel : la Mission Locale peut proposer des CAE immersion aux jeunes (26h/semaine), pris en charge à 85 % par l'Etat.

Séance ordinaire du mardi 5 juin 2012

VGA :

- Création d'une commission intercommunale des impôts directs concernant les locaux industriels, commerciaux et biens divers.

Cette commission se composera de 11 membres et 10 suppléants : Lisette DE LUCA et Jean-Pierre LAGAÜZERE proposent leur candidature.

- Entrée de la commune de MONTPOUILLAN dans le périmètre de Val de Garonne Agglomération. Vote : 13 voix pour / 1 abstention.
- Présentation du bilan d'activité 2011.

Urbanisme :

- Vente de 2 maisons dans le village : levée du droit de préemption à l'unanimité.

(séance du 5 juin suite)

- Vente des prairies appartenant à l'indivision LARQUEY : il est décidé d'exercer le droit de préemption de la commune, avec 13 voix pour.

Emploi :

- Thomas GUERINEAU est employé à compter du 1^{er} juin en contrat CAE immersion.
- Recrutement saisonnier : autorisation est donnée au Maire pour embaucher 2 personnes, une en juillet, une en août.
- Régime indemnitaire des employés communaux I. A. T. : une délibération est nécessaire pour apporter des précisions sur les modalités de versement de cette prime.

Grosses réparations :

- tracteur : le devis pour changer l'embrayage s'élève à 2 200 €.
- camion : l'ensemble des réparations pour sa remise en état s'élève à 4 336 €.

Travaux :

- A l'Ecole, des volets roulants seront posés et les fenêtres seront isolées sur la façade donnant rue du Durif.

- * Le recensement de la population de COCUMONT aura lieu entre le 17 janvier et le 16 février 2013. Lisette DE LUCA se propose comme coordonnateur communal et des agents recenseurs seront recrutés.



MAUVAISE SURPRISE !

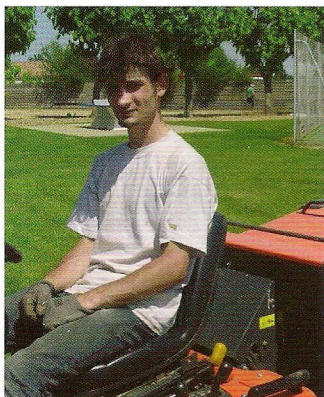
Certains cocumontais ont vu leur poubelle de tri scotchée. En effet, des contrôleurs des services Val de Garonne Agglomération sont venus vérifiés le contenu de nos containers.

Sur les 190 bacs inspectés :

- 65 ont été considérés comme impeccables (35 %) ;
- 94 étaient non conformes car il y avait quelques anomalies ; leurs propriétaires ont eu un message dans leur boîte aux lettres ;
- 31 ont été refusés (16 %) car ils contenaient des sacs d'ordures ménagères, du verre, de la nourriture, du textile...

Les services « Collecte des déchets » de VGA tiennent à rappeler que **seuls les bouteilles et flacons en plastique** sont recyclables. Les autres emballages de produits (films plastiques, blisters) sont donc à mettre dans les bacs gris.

La municipalité tient à rappeler que les poubelles doivent être sorties la veille, les horaires de ramassage étant variables, et rentrées après le passage des camions pour le bien-être de tous.



Du renfort aux Services Techniques

Après délibération du conseil municipal la commune a embauché un nouvel employé aux services techniques. Son contrat, d'une durée d'un an, est du type CAE-CUI ; la municipalité reçoit pour cela des aides substantielles de l'État. Thomas GUERINEAU, âgé de 24 ans, possède un BEP de métallurgie. Après l'école il intègre le monde du travail en effectuant des emplois comme saisonnier dans l'agriculture. Il s'engage sous les drapeaux durant un an où il occupe le poste de pilote de char à CANJUERS (83). Puis il devient charpentier-menuisier pendant deux ans et demi avant d'occuper un emploi de cantonnier à Maillas, grâce à un contrat CAE de 6 mois. Thomas GUERINEAU est célibataire, il habite à Pindères. Il a deux passions: la chasse et l'aviation en général.

UN NOUVEAU VISAGE À LA GENDARMERIE

L'effectif de la brigade de Cocumont compte dans ses rangs un nouveau gendarme depuis le 1^{er} avril. Adrien ALGAYON, originaire de Maubourguet (65), a débuté comme gendarme adjoint à Cologne dans le Gers. En 2002, il intègre l'école de gendarmerie de Montluçon. Sa première affectation sera pour la région Ile-de-France, à Coubert (77) ville proche de Melun, il y restera neuf ans. Son affectation à Cocumont devrait lui permettre de découvrir d'autres mentalités, d'autres paysages et un travail bien différents de la région parisienne.

Adrien ALGAYON est marié, père de deux enfants. Il pratique la course à pied et aime le sport en général. Son autre passion est la pêche : le Sérac et le Lisos recevront certainement sa visite.



Mieux connaître l'association « Cocumont Vélo Passion »

C'est au retour de leur montée en Alsace à vélo, en 2003, que Patrick LAGAÛZERE dit « Ticot » a proposé au groupe la création du premier club cocumontais de cyclotourisme ; ainsi naissait « Le Cocumont Vélo Passion » avec quinze licenciés. Tout logiquement, « Ticot » en devenait le Président. En 2009, c'est Christian TOURENNE qui reprenait le flambeau.

Aujourd'hui, le club compte 29 licenciés dont quatre féminines. Un club très actif, dynamique, affilié à la FFCT (Fédération Française de Cyclo-Tourisme). Il y règne une superbe ambiance qui se manifeste tant sur la selle que lors des différentes manifestations qu'ils organisent ou auxquelles ils participent. Aux sorties dominicales s'ajoutent :

- ∞ La Cyclo-Flaneur (fin avril début mai)
- ∞ Une sortie « Printemps » sur trois jours
- ∞ Une sortie Pyrénées sur deux jours
- ∞ Participation au Festivino, au Téléthon, sortie annuelle des donneurs de sang, ouverture Code 47, La Bazadaise sur 3 jours.

Parcourant nombre de kilomètres sur nos petites routes, ses membres repérables à leur tenue proche des couleurs de Cocumont souhaiteraient que les automobilistes partagent davantage la route et prennent moins de risques lors de leurs dépassements.

Pour les années à venir, leur souhait le plus cher est un renforcement du club par la venue de jeunes intéressés par la pratique du cyclotourisme en groupe.

Pour cela, s'adresser auprès de Christian TOURENNE - 05 59 88 71 80 ; de Claude CADIS - 05 53 64 02 38



Les dates à retenir

Juillet

Samedi 14 - Escargolade et bal
Vendredi 20 - Collecte de plasma
Samedi 28 et dimanche 29 - Festi Vino

Août

Week-end du 5 - Venue des alsaciens (jumelage)
Week-end du 19 - Fête du hameau de Goutz
Vendredi du 24 : Collecte de sang
Week-end du 26 - Fête du village

Septembre :

Vendredis 7, 14 et 21 - Marché festif
Dimanche 23 - Congrès départemental des ACTM

Octobre

Vendredi 19 - Collecte de sang

**Vous habitez
dans le périmètre
des rues numérotées,
vous n'avez pas
votre plaque,
venez le signaler en mairie !**

La sous-préfecture vous informe...

A Marmande, la sous-préfecture accueille le public de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

Afin d'éviter des déplacements ou des temps d'attente inutiles, certaines demandes peuvent être effectuées par voie postale. A partir du site internet www.lot-et-garonne.pref.gouv.fr, vous pouvez télécharger directement les formulaires en ligne.

Cela n'entraîne aucune incidence sur la délivrance des titres.

Exemples de demandes à formuler à distance : permis de conduire, certificat d'immatriculation, carte grise, certificat de non gage...

Le carnet cocumontais mars - mai 2012

Le Conseil Municipal félicite les heureux parents de
✎ CAMPES Mathis, Camille, né à MARMANDE le 27 mars 2012

Le Conseil Municipal se réjouit de l'union de
✎ DE COURNUAUD Jean, Guy, Hubert, Marie et Mlle GRESIAK Amandine le 16 mai 2012

Le Conseil Municipal renouvelle ses plus sincères condoléances aux familles à la suite du départ de :

✎ NICOLET Claude, Henri, Charles, décédé le 22 AVRIL 2012 à BRUGES (33)

✎ COMBLON Pierre, décédé le 25 mai 2012 à COCUMONT

✎ MEDEOSI Gilbert, Mario décédé le 31 mai 2012 à COCUMONT

PASS' BONNE CONDUITE du Conseil Général du Lot et Garonne ?



Mis en place par le Conseil Général de Lot et Garonne, le PASS' bonne conduite a pour objectifs de sensibiliser les jeunes conducteurs aux dangers de la route par des actions de formation et de prévention, et de réduire le coût du permis de conduire par le versement d'un bonus de 150€.

Le PASS' bonne conduite offre gratuitement au jeune conducteur une formation de prévention d'une demi-journée, organisée par le Conseil Général et présentée sous forme d'ateliers thématiques (alcool, drogue, conduite à tenir en cas d'accident, secourisme...).

Par la suite, à l'issue d'un an de permis sans infraction au code de la route, le jeune automobiliste reçoit une somme de 150€ versée par le Conseil Général.

Le dossier d'inscription est à retirer dans votre auto-école ou à la Mairie dans les 3 mois qui suivent l'obtention du permis (B). Il est réservé aux jeunes conducteurs domiciliés en Lot et Garonne, âgés de 18 à 25 ans.

Directeur de la publication : J-L Armand ; Rédacteurs : Mmes Lafitte, De Luca ; MM. Blanc, Constans, Kumurdjan, Tourenne ; Photos : Tourenne

La feuille de vigne (journal municipal de Cocumont), éditée à 1000 exemplaires, diffusée à titre gratuit à tous les habitants.

Retrouvez-nous sur le WEB : <http://www.cocumont-aquitaine.fr> ;

Contact : communedecocumont.47@wanadoo.fr

Mairie, place des vigneron, 47250 Cocumont. 05 53 94 51 34

Imprimé par Yesprint.fr